



## Référentiel de qualité ACCUEIL VELO Pour les hébergements touristiques



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE DOLE  
6 place Grévy  
39100 Dole  
www.tourisme-paysdedole.fr

### Critères discriminants :

- La labellisation "Accueil Vélo Pays de Dole" est attribuée aux hébergements touristiques classés en préfecture selon les normes nationales propres à chaque catégorie ou labellisés selon les chartes de qualité référencées par le CRT et ses partenaires.
- L'hébergement doit se situer à moins de 15 km d'un itinéraire cyclable balisé.

### ACCUEIL

Caractéristiques du service	Niveau de performances requis	Autodiagnostic
<b>Critères obligatoires</b>		
Apporter un accueil personnalisé et attentionné aux cyclo-touristes	L'hébergeur doit manifester une attention particulière au touriste à vélo à son arrivée ou au retour de circuit (il pourra par exemple, lui offrir une boisson chaude ou froide à son arrivée).	
Mettre à disposition des touristes à vélo les informations touristiques et de service utiles à leur séjour dans la région	L'hébergeur doit mettre à disposition le kit fourni par l'office de tourisme comprenant les documents nécessaires au passe du touriste dans notre région.	
Être en mesure de conseiller le touriste à vélo sur le déroulement de son séjour	Il doit être en mesure de conseiller le client sur les itinéraires vélo, les visites de site, le réseau cyclable, etc. Il devra pour cela avoir connaissances des itinéraires à proximité.	
Offrir la possibilité aux touristes à vélo d'effectuer un départ matinal	L'hébergeur doit pouvoir proposer aux touristes à vélo : - le règlement de la facture la veille au soir du départ.	

## SERVICES

Caractéristiques du service	Niveau de performances requis	Autodiagnostic
<b>Critères obligatoires</b>		
Informers les touristes à vélo sur les conditions météorologiques	L'hébergeur doit informer le visiteur sur la météo par le canal de son choix (ex. : affichage, câble, Internet, journal, carte-mémo Météo France, journal, etc.)	
Offrir aux touristes à vélo la possibilité de laver et sécher leur linge (gratuit ou payant)	L'hébergeur doit mettre à disposition des touristes à vélo les équipements nécessaires afin qu'ils puissent réaliser le lavage et le séchage de leurs vêtements: - machine à laver le linge ou évier pour laver le linge à la main, - sèche-linge ou local pour faire sécher.	
<b>Critères optionnels</b>		
Informers sur les possibilités de sorties à vélo	L'hébergeur doit fournir au touriste à vélo une liste des sorties à vélos qu'il propose ou que des associations locales proposent. A défaut, il indiquera au minimum, les sorties à vélo organisées sur le territoire.	
Faciliter l'accès à Internet (gratuit ou payant)	L'hébergeur doit permettre au touriste à vélo d'accéder à Internet ou à défaut indiquer où il peut le faire. <i>NB : l'office de tourisme du Pays de Dole dispose d'un accès Wifi gratuit.</i>	
Pouvoir assurer le transfert des bagages des touristes à vélo au prochain point d'hébergement	Il doit pouvoir proposer un service de transfert de bagage de son domaine au lieu d'hébergement suivant de son client. A défaut d'assurer cette prestation lui-même, l'hébergeur fera appel à un prestataire extérieur (taxis).	
Mettre à disposition des touristes à vélo un service de location vélo, et des accessoires	L'hébergeur doit être en mesure d'indiquer au touriste à vélo le point de location le plus proche ou de se faire livrer les vélos. Le délai requis de réservation sera de 48H.	

## EQUIPEMENTS

Caractéristiques du service	Niveau de performances requis	Autodiagnostic
<b>Critères obligatoires</b>		
Être équipé d'un abri à vélos sécurisé de plain-pied, avec si possible une prise électrique	L'hébergement doit disposer d'un abri sécurisé (soit au minimum un lieu couvert et fermé) afin de pouvoir entreposer les vélos sur des supports.	
Pouvoir mettre à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries	L'hébergeur doit pouvoir mettre à disposition du touriste à vélo un kit complet de réparation en cas de petites avaries (matériel de crevaison, jeu de clés classiques taille 6 à 17 et clés à 6 pans, huile, pompe à pied, graisse).	
Disposer des équipements nécessaires pour le nettoyage des vélos	L'hébergeur doit mettre à disposition des touristes à vélo un espace équipé ou au minimum un équipement spécifique (jet d'eau, brosse, seau, chiffon) pour le nettoyage des vélos.	
<b>Critères optionnels</b>		
Disposer d'un espace réservé pour les voitures en « garage mort »	L'hébergeur doit réserver un espace pour le parking de longue durée des véhicules des cyclotouristes en itinérance, ou à défaut indiquer les parkings de la ville.	
Pour les campings : Disposer d'emplacements dédiés aux touristes à vélo, aménager des espaces dédiés aux touristes à vélo :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'écart des voitures et emplacements caravanes,</li> <li>- avec tables et bancs (fixes ou amovibles),</li> <li>- avec lices en bois pour poser les vélos.</li> </ul> <p>Les campings doivent également proposer des espaces communs pratiques et conviviaux (« salle hors sac » avec réchaud ou four micro-ondes) afin de faciliter la préparation des repas et les échanges entre clients.</p>	

## PRESTATION DE RESTAURATION

Caractéristiques du service	Niveau de performances requis	Autodiagnostic
<b>Critères Obligatoires</b>		
Offrir un petit-déjeuner adapté aux touristes à vélo	L'hébergement (sauf camping et locations meublées) doit proposer au touriste à vélo un petit- déjeuner complet et adapté à l'effort (viennoiseries fromage, fromage blanc, céréales, fruits, oeufs, confiture, pains variés, etc.).	
Offrir la possibilité de préparer un panier repas pour le déjeuner (payant)	L'hébergeur (sauf camping et locations meublées) doit être en mesure de préparer un panier repas sur demande du client (formulée au plus tard la veille). Et de proposer un petit-déjeuner à partir de 7h00 le jour du départ	
<b>Critères optionnels</b>		
Offrir la possibilité de préparer un repas énergétique	L'hébergeur (sauf camping et locations meublées) doit être en mesure de préparer un repas énergétique sur demande du client (formulée au plus tard la veille).	
Organiser la possibilité de se restaurer sur place ou à proximité	L'hébergeur doit être en mesure d'offrir les services permettant de se restaurer sur place ou à proximité : - restaurant, - épicerie, - coin cuisine (réchaud, micro-ondes). Si au-delà de 1 km, assurer le transfert vers le restaurant ou le commerce (taxis par exemple).	

## CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

Critères optionnels		Autodiagnostic
Bonne gestion des déchets, maîtrise de l'eau et de l'énergie	L'hébergeur se doit de faire de la prévention aux cyclo- touristes, les sensibiliser à adopter une attitude éco-citoyenne pour préserver l'environnement. L'hébergeur doit être sensibilisé au tri des déchets.	

Organisme :

Madame /Monsieur : Fonction :

Adresse

Déclare avoir pris connaissance du présent document et en agrée librement les termes.

S'engage à se soumettre aux dispositions prévues dans le présent document.

Fait en triple exemplaires à :

Le :

Signature du responsable :